Docusign Envelope ID: F6217D83-0E6F-4E6A-805B-897D2866D794

Toulouse School of Economics

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 12/03/2026

DÉLIBERATION

relative aux modalités spécifiques de contrôle des connaissances et des compétences du Diplôme d'Université Toulouse Summer School In Quantitative Social Sciences pour l'année universitaire 2026-2027

- **Vu** le code de l'éducation ;
- **Vu** le décret n°2022-1535 du 8 décembre 2022 portant création de l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse – TSE ;
- **Vu** le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole ;
- **Vu** l'arrêté du 20 décembre 2023 portant accréditation de l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse – TSE ;
- **Vu** la charte des examens en vigueur ;
- **Vu** l'avis du conseil pédagogique en date du 27 janvier 2026 ;
- **Vu** l'avis du conseil de la formation et de la vie universitaire en date du 10 février 2026 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Il approuve les dispositions détaillées ci-après.

Préambule

L'ensemble des règles relatives au régime des études et aux modalités de contrôle des connaissances et des compétences est regroupé sous le terme « MCC ». Les « MCC » font l'objet d'une publication sur le site internet de l'École au plus tard dans le mois qui suit le début de la formation.

Les maquettes de la formation sont annexées à la présente délibération.

TITRE I – ORGANISATION DES ÉTUDES ET DES FORMATIONS

Article 1. Stage et professionnalisation

Aucune disposition autre que les enseignements organisés dans ce programme n'est prévue concernant la professionalisation.

Article 2. Langue des enseignements

Les enseignements sont dispensés en anglais.

Article 3. Redoublement

Le redoublement n'est pas autorisé.

Article 4. Organisation de la formation

Peuvent s'inscrire au certificat « Toulouse Summer School in Quantitative Social Sciences » : les étudiants titulaires d'un diplôme de Master en Economie ou d'un autre domaine que celui de l'économie, obtenu à TSE ou dans un autre établissement.

Docusign Envelope ID: F6217D83-0E6F-4E6A-805B-897D2866D794

L'admission dans cette formation est subordonnée à l'étude d'un dossier par une commission ad hoc et à l'accord de la Directrice de l'École TSE.
Les étudiants sont tenus au respect des obligations générales d'assiduité.

TITRE II – CONTROLE DES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

Article 5. Organisation des examens
Session unique.

Article 6. Modalités d'organisation de la première session
Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par des épreuves de contrôle continu et/ou par un examen terminal.

Article 7. Modalités d'organisation du contrôle continu
7.1. Règles générales

Le DU Toulouse Summer School In Quantitative Social Sciences ne fait pas l'objet d'un contrôle continu.

7.2. Règles spécifiques

La nature et la durée de l'évaluation sont précisées, pour chaque enseignement participant au contrôle des connaissances et des compétences, dans la maquette de la formation.

Article 8. Modalité d'organisation de l'examen terminal
Le DU Toulouse Summer School In Quantitative Social Sciences fait l'objet d'une session unique.

Article 9. Modalités d'organisation de la seconde chance / session de rattrapage
Ce programme ne fait pas l'objet d'une session de rattrapage.

Article 10. Bonifications
Ce programme ne fait pas l'objet de bonifications.

TITRE III – VALIDATION ET DIPLOMATION

Article 11. Conditions de validation et de capitalisation
L'étudiant doit suivre l'intégralité des cours soit de la partie 1, soit de la partie 2 ou des deux parties afin de valider le certificat « Toulouse Summer School in Quantitative Social Sciences ».

Partie 1 : The evolution of human sociality.

Partie 2 : Understanding borders: immigration, religion, and autocratization.

Pour valider chacune de ces parties, l'étudiant doit obtenir une note d'au moins 10/20.

Note éliminatoire : note inférieure à 10/20 à l'une ou aux deux évaluations.

Le régime de la capitalisation et de conservation des notes ne s'applique pas.

Article 12. Conditions de compensation
Le régime de la compensation ne s'applique pas.

Article final
La présente délibération sera transmise à la Rectrice d'Occitanie, Chancelière des Universités. Elle fera l'objet d'une publication sur le site internet de TSE.

La présidente du conseil d'administration,

Signé par :
D30C944D2D344B2...

Marlène DOLVECK

Docusign Envelope ID: F6217D83-0E6F-4E6A-805B-897D2866D794

CERTIFICATION		TOULOUSE SUMMER SCHOOL IN QUANTITATIVE SOCIAL SCIENCES											1ère session			
													Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	**Période**	**Libellé ELP**	**Porteur / Porté**	**Mutualisé avec**	**Heures CM**	**Heures TD**	**Heures TP**	**ECTS**	**Coeff**	**Capitalisable**	**Compensable**	**Type Contrôle**	**Si CC&CT coef CC/CT**	**Nbre d'évaluation minimum**	**Nature**	**Durée**
Pedagogical Track - Part A																
Bloc	**ANNUEL**	**The evolution of human sociality**			21	19,5		3	3	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	/
UE	ANNUEL	Cultural evolution: On the shoulders of dummies?	Porteur		1,5											
UE	ANNUEL	The evolution of marriage systems	Porteur		1,5											
UE	ANNUEL	Tutorial	Porteur			1,5										
UE	ANNUEL	The psychology of cooperation and social norm enforcement	Porteur		3											
UE	ANNUEL	Tutorial	Porteur			3										
UE	ANNUEL	Mathematical models of social evolution	Porteur		12											
UE	ANNUEL	Tutorial	Porteur			12										
UE	ANNUEL	The evolution of moral cognition	Porteur		3											
UE	ANNUEL	Tutorial	Porteur			3										
Pedagogical Track - Part B																
Bloc	**ANNUEL**	**Understanding borders: immigration, religion, and autocratization**			27	33		3	3	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	/
UE	ANNUEL	Immigration politics	Porteur		9											
UE	ANNUEL	Tutorial	Porteur			11										
UE	ANNUEL	Autocratic rule	Porteur		9											
UE	ANNUEL	Tutorial	Porteur			11										
UE	ANNUEL	Religion and politics	Porteur		9											
UE	ANNUEL	Tutorial	Porteur			11										